



RAPPORT

OBSERVATION DE LA PRESSE ECRITE TUNISIENNE : ETAT DES LIEUX DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION DANS LA PERSPECTIVE DE GENRE



Projet réalisé grâce au soutien de l'International Media Support (IMS)

Equipe de travail

Observateurs :

Asma Argoubi

Faycel Mhemdi

Abderazak Smiir

Anour Hamdi

Team Leader :

Alba Guitart Galot

Superviseur :

Amirouche Nedjaa

Formateur :

Sami Salah Muhammad Abd el Aziz

Comité de rédaction :

Jule crétois

Alba Guitar Galot

Amirouche Nedjaa

TABLE DES MATIERES :

1. INTRODUCTION :

- a. Qui sommes nous ?
- b. Histoire de la situation des femmes tunisiennes et enjeux actuels
- c. Le genre dans les médias

2. METHODOLOGIE

- a. Analyse quantitative
- b. Analyse qualitative

3. RESULTATS DE L'ANALYSE QUANTITATIVE

- a. Les quotidiens
 - Nombre d'articles
 - Qui produit l'information ?
 - Genre journalistique des articles
 - Origine de l'information
 - Priorité de l'information
 - Contenu des articles
- b. Les hebdomadaires
 - Nombre d'articles
 - Qui produit l'information ?
 - Genre journalistique des articles
 - Priorité des articles
 - Contenu des articles

4. RESULTAT DE L'ANALYSE QUALITATIVE

- a. Etude de contenu
 - Les quotidiens
 - Les hebdomadaires
- b. Conclusions

5. ANNEXES :

- Annexe I : Table des thèmes et sous-thèmes.
- Annexe II : Glossaire

1. INTRODUCTION

a. Qui sommes-nous ?

Ce projet a été réalisé par l'*Arab Working Group for Media Monitoring* (**Groupe arabe d'observation des médias**) en partenariat avec le Conseil national des libertés en Tunisie.

L'AWG-MM est une association indépendante composée d'organisations et de personnalités des pays arabophones. Il développe des activités concernant les médias, la liberté d'expression et les droits humains en général (ou de la personne).

Le groupe est né comme le spin-off d'un projet proposé par l'ONG danoise International Media Support (IMS), et par l'Open Society Institute (OSI), dont les partenaires du Bahreïn, d'Égypte, du Liban, de Palestine et de Tunisie ont observé la couverture médiatique des élections présidentielles en Tunisie 2004.

En mars 2011 l'AWG-MM s'est formalisé en tant qu'association et s'est établi en Tunisie. Aujourd'hui il ne se limite pas à l'observation de la couverture des élections, mais développe aussi des projets de monitoring dans les médias, d'autres sujets importants pour le processus démocratique dans la région arabe. L'AWG inclut 17 organisations membres dans 11 pays arabes. 7 membres du bureau directeur s'occupent des projets à réaliser chaque année.

Le **Conseil national des libertés en Tunisie** (CNLT) est une ONG tunisienne spécialisée dans la défense des droits humains. Le CNLT a été fondé lorsque les autorités ont commencé à empêcher la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (LTDH) de travailler de façon indépendante, au milieu des années 1990. Constatant que la LTDH ne pouvait plus fonctionner normalement, 34 personnalités tunisiennes, en grande majorité des militants des droits humains, décident alors de fonder le CNLT en 1998. Les fondateurs choisissent le 10 décembre, jour anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, pour déclarer la naissance de l'ONG. Cependant, le gouvernement de l'époque ne reconnaît pas l'organisme et interdit ses activités. Le CNLT ne sera reconnu que suite à la révolution tunisienne, le 28 février 2011.

Aujourd'hui le CNLT fait partie de la Fédération internationale des droits de l'Homme et du Réseau euro-méditerranéen des droits humains. L'association œuvre pour la protection des ces droits et alerte contre les abus, notamment dans le cadre des procédures électorales.

b - Histoire de la situation des femmes tunisiennes et enjeux actuels¹

La Tunisie est certainement, parmi les pays arabophones, celui où l'État a le plus œuvré pour réduire les rapports d'inégalité entre les sexes. Les grandes avancées annoncées dans le Code du statut personnel (CSP) constituent un précédent dans le monde arabe, inégalé jusqu'à aujourd'hui. L'accès des femmes à l'éducation, au travail et à l'espace public a largement pulvérisé les schémas traditionnels, en remettant en question, au moins en façade, les fondements du patriarcat, dont les dogmes religieux (islamiques dans ce cas) constituent la base et le mécanisme de transmission.

En revanche, en analysant plus profondément l'histoire du féminisme tunisien on remarque que la stratégie politique envers la femme mise en place par le gouvernement depuis l'indépendance du pays était loin d'être désintéressée. On attendait des femmes qu'elles soutiennent sans discuter la figure charismatique du président (Ben Achour, 2001). Par conséquent, on parle aujourd'hui de « féminisme d'État tunisien » pour marquer la différence entre le féminisme comme mouvement social, porté par la revendication collective des femmes à l'égalité et au changement social, et le féminisme comme doctrine et politique du pouvoir d'État et de son appareil².

Débitrices du pouvoir politique sous le régime bourguibien et boucliers contre l'islamisme politique sous le régime de Ben Ali, les femmes tunisiennes ont été instrumentalisées dans un jeu politique complexe (Ben Achour, 2001). En effet, la promotion des femmes par des gouvernements qui ont toujours eu besoin d'alliés et d'alibis, était limitée par certaines frontières à ne pas franchir dans un « pays profond » encore très attaché à des structures patriarcales légitimées par la loi religieuse (Bessis, 1999). Si le gouvernement entreprend des réformes pour améliorer la condition des femmes, c'est toujours dans l'intérêt bien compris de la stabilité de l'ordre social dont les principaux ressorts sont la famille et l'Islam (Ben Achour, 2001).

Les femmes sont tenues soit au silence (associations féministes autonomes tunisiennes empêchées de travailler, manipulation et accaparement de la société civile depuis l'indépendance) soit au conformisme politique. Le fait que ces politiques soient imposées, sans constituer une réponse à une nouvelle organisation sociale génère deux conséquences. Premièrement, les Tunisiennes n'ont pas dû lutter pour ces droits, donc elles n'ont ni responsabilité ni implications, simplement des acquis. Ces politiques féministes ont été cadrées dans une société civile étatique qui suivait le désir du leader, sans qu'il existe une réelle participation sociale. Deuxièmement, et c'est le plus important, il y a un sentiment parmi beaucoup de Tunisiens que les femmes ont tout eu et qu'il ne leur reste aucune raison de se battre. Par conséquent celles qui se plaignent sont vues comme des « rebelles ingrates et trop occidentalisées ».

Cette impression est accentuée par l'environnement régional, marqué dans tous les pays arabomusulmans par la reconduction d'un statut juridique inférieur des femmes et par la montée en force de l'islamisme (Ben Achour, 2001).

¹ Partie développée notamment grâce aux textes de Sana BEN ACHOUR, *Féminisme d'Etat : figure ou défiguration du féminisme*, 2001, et Sophie BESSIS, *Le féminisme institutionnel en Tunisie*, CLIO, Histoire, femmes et sociétés, n° 9, 1999.

² MICHEL Andrée, *Le féminisme*, Paris, PUF, 'Que sais-je ?', 1980, paru dans le texte de Sana BEN ACHOUR, *Féminisme d'Etat : figure ou défiguration du féminisme*, 2001.

C'est pour cela que l'on constate qu'à chaque fois que la Tunisie vit un bouleversement politique, le débat sur l'identité arabo-musulmane de la Tunisie et le Code du statut personnel (CSP) se réactualise et devient la ligne de mire des conservateurs, qui voient le CSP comme responsable de la détérioration de la cohésion familiale en Tunisie³. Les livres d'histoire nous montrent que cela a déjà eu lieu pendant l'indépendance ; de même qu'en 1987 lors du coup d'État « médical » contre le président Bourguiba suivi d'une ouverture politique ; et bien entendu actuellement, avec la rédaction d'une nouvelle constitution et la montée au pouvoir d'un parti islamiste le 23 octobre 2011.

La Tunisie a besoin aujourd'hui d'une politique inclusive et sans discrimination à l'égard des femmes, car sans égalité il n'y aura pas de développement durable que seulement la bonne gouvernance et la démocratie peuvent assurer. En rendant invisibles les voix féminines, et en simplifiant leurs représentations, les médias exercent une violence symbolique envers les femmes, dont l'image est déjà très négative dans l'imaginaire collectif. Après la révolution, nous remarquons que l'image des Tunisiennes a été encore une fois détériorée, notamment par ce qui a été nommé par les médias « *le syndrome de Leïla* »⁴. Face à ces représentations négatives, l'étude de l'AWG veut contribuer à promouvoir une image équilibrée et non stéréotypée des femmes présentées dans les médias.

c - Le genre dans les médias

Selon la section J du Programme d'action de Beijing⁵ (PAB) de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995, « *les médias pourraient participer beaucoup plus activement à la promotion de la femme partout dans le monde* », notamment depuis le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les moyens de communication sont la courroie de transmission de la réalité sociale et peuvent faire perdurer toutes sortes d'idées et de valeurs négatives. Par contre, on se rend compte qu'avec une gestion et un usage approprié, ils peuvent aussi être des puissants catalyseurs de l'autonomisation des femmes.

La réalité est que l'image des femmes se trouve coincée entre un référentiel figé dans le temps et une réalité sociale qui évolue. Leur présence dans les médias reste marginale, leurs points de vue souvent négligés. La représentation des femmes est stéréotypée : elles sont mentionnées généralement comme des victimes ou bien des êtres hypersexualisés, ce qui renforce une image négative et dégradante de la femme. Quant aux femmes qui s'expriment dans les médias, elles sont

³ Lauri A. BRAND, *Women, the State, and Political Liberalization*, New York: Columbia University Press, 1998, p. 203 - 204.

⁴ Comme Sihem BENSEDRINE le décrit dans l'article *Statut de la femme : la régression ne passera pas*, paru le 13 août 2012 dans *La Presse de Tunisie* : « Cette anecdote est souvent le pont emprunté pour critiquer l'ascendant pris par Leïla sur Ben Ali et justifier les dérives de la dictature, qui se limite[nt] au pouvoir excessif pris par les femmes en Tunisie, dû à « trop de liberté » qui leur a été accordée par le régime. Leïla est alors l'archétype du « mal féminin », y compris après la révolution, et Ben Ali aurait été un bon père de famille pour les Tunisiens [...]. Sa responsabilité dans la mauvaise gouvernance du pays n'est à aucun moment mise en cause [...] ! L'antiféminisme prend alors les couleurs de l'opposition à l'ancienne dictature [...], [laquelle] est 'un fait masculin', l'amnésie comblant la difficulté d'intégrer le fait que des figures féminines ont été aussi des symboles de la lutte contre la dictature ».

Mais aussi dans le *Rapport Femmes et Médias au Maghreb* : « En Tunisie, après la révolution du 14 janvier 2011, il y a eu de nombreuses atteintes aux droits des femmes dans les médias, démontrant ainsi la fragilité de l'égalité entre les hommes et les femmes dans ce domaine. Les médias ont fait de la femme incarnée par l'ex-première dame de la Tunisie, Leïla Ben Ali, le symbole du régime despotique tunisien. Dans le même esprit, l'immolation de Mohammed Bouazizi, l'étincelle de la révolution tunisienne, a été décrite par les médias comme un acte de dignité après qu'il a été humilié par une femme. »

⁵ La plate-forme d'action de Beijing est issue d'une conférence mondiale sur les femmes qui a eu lieu à Pékin en septembre 1995. Sa Déclaration et son Programme d'action ont invité la communauté internationale à s'engager pour la promotion de la femme et l'égalité des sexes. La déclaration, signée par 189 Etats, les exhorte à mettre en œuvre tous les moyens vers une réelle égalité femme/homme, une politique de développement et un engagement vers la paix. Voir la version complète sur <http://www.aidh.org/Femme/pekin.htm>.

peu représentatives (femmes puissantes à la tête d'entreprises, comédiennes, femmes d'hommes importants...).

Les deux objectifs spécifiques du PAB sont, d'une part, de permettre aux femmes de mieux s'exprimer et de mieux participer à la prise de décision dans le cadre et par l'intermédiaire des médias et des nouvelles techniques de communication. Il convient d'encourager une action conjointe entre État, médias nationaux et internationaux, ONG et associations professionnelles des médias, et s'ils existent, mécanismes nationaux de promotion de la femme. Par ailleurs, le PAB incite à promouvoir une image équilibrée et non stéréotypée des femmes dans les médias.

Pour réaliser ce dernier objectif, le projet de l'AWG-MM répond bien aux critères énoncés dans le premier alinéa de l'article 242, qui préconise la création de groupes de surveillance des médias capables de les contrôler et de tenir des consultations avec eux afin de veiller à ce qu'ils tiennent compte des besoins et des préoccupations des femmes.

Pour enrichir notre expérience dans l'observation du traitement de la question de genre et de la présence des femmes dans les médias, nous avons réalisé ce projet pilote d'observation de la presse écrite en Tunisie pendant deux mois. Les résultats de cette observation ne laissent aucun doute sur le long chemin à parcourir par les médias tunisiens pour répondre aux standards internationaux d'une représentation équitable entre femmes et hommes.

Pour mieux cerner la situation des femmes dans les médias tunisiens, nous avons dû développer une méthodologie fiable et plus adaptée au contexte tunisien, notamment lors de la collecte d'informations. L'un des objectifs du projet est de faire parvenir nos résultats et conclusions aux centres de production de l'information, mais aussi de mobiliser les éléments de la société civile les plus concernés pour que les point-clés du Programme d'action de Beijing soit intégrée dans la nouvelle constitution et dans la future loi sur l'information.

2 - METHODOLOGIE

Le 1^{er} juillet 2012, et jusqu'au 30 août, un groupe composé de cinq observateurs a commencé à « monitorer » six journaux quotidiens et trois hebdomadaires selon la méthodologie développée par l'association *Media Monitoring Africa* (MMA). Née en 1993 sous le nom de *Media Monitoring Project*, cette ONG sud-africaine est spécialisée dans la recherche et le monitoring sur les droits de la personne. Elle a participé à beaucoup de projets internationaux, dont le plus notable sur la question de genre est le *Global Media Monitoring Project*⁶ pour lequel elle a développé sa propre méthodologie.

Pour une observation pertinente du paysage médiatique tunisien, l'AWG-MM a dû adapter la méthodologie développée par MMA au contexte tunisien, qui est très différent du reste de l'Afrique, où les femmes sont durement touchées par les conflits armés, le VIH-SIDA et la malnutrition.

Dans ce projet pilote, nous avons travaillé seulement sur la presse écrite, car le manque de moyens ne nous a pas permis d'élargir notre champ d'observation aux médias audiovisuels.

⁶ Projet à l'échelle mondiale qui observe et analyse les représentations du genre dans les médias de 108 pays du monde pendant une journée. Ce projet a commencé en 1995 et depuis il est mis en place tous les 5 ans.

Le choix de l'échantillon est basé sur deux critères : le statut du média (public ou privé) et le degré de pénétration (tirage). Nous avons choisi six quotidiens parmi les plus importants en Tunisie (*Al Maghreb*, *Al Chourouk*, *Al Tounsia*, *Al Sarih*, *La Presse* et *Le Temps*) et trois hebdomadaires (*Al Massa*, *Al Dhamir* et *L'Audace*).

Quotidien	Langue	Statut	Tirage
<i>Al Maghreb</i>	Arabe	Privé	30 000
<i>Al Chourouk</i>	Arabe	Privé	100 000 - 120 000
<i>Al Sarih</i>	Arabe	Privé	50 000
<i>Al Tounsia</i>	Arabe	Privé	Inconnu
<i>La Presse</i>	Français	Public	30 000 - 50 000
<i>Le Temps</i>	Français	Public	10 000 - 15 000

Hebdomadaire	Langue	Statut	Tirage
<i>Al Massa</i>	Arabe	Privé	Inconnu
<i>Al Dhamir</i>	Arabe	Privé	20 000
<i>L'Audace</i>	Français	Privé	Inconnu

Dans ce monitoring nous avons analysé tous les articles susceptibles de véhiculer un schéma traditionnel de distribution des rôles sociaux entre les deux sexes, dont le système patriarcal détermine les rapports de domination-soumission (Voir Annexe II).

Le processus de sélection des articles est le suivant : les observateurs lisent d'abord tous les articles du journal. Puis pour chacun ils choisissent ou non de l'analyser grâce à ces trois questions :

- ✓ Le texte mentionne-t-il des personnes dont on peut identifier le sexe ?
- ✓ Ces personnes sont-elles décrites en tant qu'individus ? (et non pas comme élément d'un groupe)
- ✓ Le traitement de ces personnes présente-t-il des différences selon le sexe ?

Si nous pouvons répondre « oui » à ces trois questions, nous le considérons comme un « article traitant de la question de genre », donc nous l'analysons et nous l'entrons dans la base de données.

L'analyse est faite en deux grandes parties. Une première, quantitative, grâce à laquelle nous avons obtenu des statistiques sur le traitement de la question de genre dans ces médias, et une deuxième partie, qualitative, dans laquelle nous faisons une analyse de contenu, surtout concernant certaines représentations stéréotypées des genres.

A notre, dans la suite du rapport, nous utilisons le mot «article» pour designer toutes sortes de productions journalistiques, y compris des images et des textes divers.

a. Analyse quantitative

Nous avons axé l'analyse quantitative sur trois volets.

- **Qui produit l'information ?** Est-ce un(e) journaliste, une agence, une lectrice (un lecteur) ? Et **de quelle sphère s'agit-il ?** Internationale, régionale (Maghreb), nationale, grand Tunis ou provinces tunisiennes ? **Quelle importance accorde le journal** à ce type de sujets ? Est-ce à la Une, à la troisième page, dans le reste du journal ?
- Le contenu : **de quoi parle-t-on lorsque l'on aborde une question de genre ?** Nous identifions le thème principal de l'article observé parmi une liste de 12 grands sujets (tableau ci-dessous), eux-mêmes subdivisés en 97 sous-thèmes (Voir annexe I).

Economie, affaires
Politique, conflit, gouvernement
Célébrités, arts et sport
Développement durable, questions sociales et juridiques, société civile
Genre (en général)
Santé
Violence liée au genre
Pratiques culturelles, religieuses, traditionnelles et genre
Histoires centrées sur les femmes
Hommes et masculinité
Enfants et genre
Personnes âgées et genre

Les 12 grands groupes thématiques

- **Quelles sont les sources utilisées pour appuyer ou vérifier l'information?** Dans cette partie, nous identifions la source (exemples : le gouvernement, une ONG, un(e) citoyen(e)...). Si c'est une personne, nous tâchons d'identifier son sexe (femme, homme, non identifiable). Finalement, nous identifions la position de cette personne par rapport à l'information traitée (expert(e), victime, témoin...). Cette partie est très importante pour déterminer quelle place et quelle voix les médias donnent aux femmes : citoyenne ordinaire ou témoin experte ?

b. Analyse qualitative

L'analyse de contenu est une observation plus libre et approfondie des aspects que les observateurs n'ont pas pu intégrer dans le formulaire. Notamment nous analysons si la (le) journaliste tombe dans le stéréotypage⁷ des questions de genre ou au contraire, si elle (il) aide à déconstruire les idées préconçues sur lesquelles sont basés certains dogmes sociaux.

⁷ Des exemples de stéréotypage : la femme est influençable, manipulable et elle a un instinct naturel pour les tâches ménagères ; les hommes s'occupent moins de la beauté que les femmes et ils sont plus rationnels qu'émotifs.

3. RESULTATS DE L'ANALYSE QUANTITATIVE

a. Les quotidiens

- **Nombre d'articles**

Nous avons voulu mesurer la proportion d'articles que nous avons sélectionnés pour observation. Nous avons donc évalué pour chaque journal le nombre total d'articles publiés pendant les deux mois (grâce un échantillonnage sur sept jour). Les nombres et les proportions obtenues sont donnés dans le tableau 1.

Quotidien	Nombre d'articles total (évalué)	Nombre d'articles choisis sur l'échantillon	Proportion
<i>Le Temps</i>	2 764	267	9,66%
<i>Al Sarih</i>	6 760	578	8,55%
<i>La Presse</i>	3 270	254	7,76%
<i>Al Maghreb</i>	3 913	222	5,67%
<i>Al Tounsia</i>	5 984	286	4,77%
<i>Al Chourouk</i>	8 875	358	4,03%
TOTAL	31 566	1 965	6,22%

Tableau 1

La proportion d'articles traitant du genre par rapport au nombre total d'articles publiés par chaque journal (Tableau 1) oscille donc entre presque 10% (Le Temps) et 4% (Al Chourouk) avec une moyenne de 6,22 %.

Voici la distribution des 1 965 articles que nous avons observés pendant ces deux mois:

Quotidien	Nombre d'articles observés	
<i>Al Sarih</i>	578	29,41%
<i>Al Chourouk</i>	358	18,22%
<i>Al Tounsia</i>	286	14,55%
<i>Le Temps</i>	267	13,59%
<i>La Presse</i>	254	12,93%
<i>Al Maghreb</i>	222	11,30%
TOTAL	1965	100%

Tableau 2

- **Qui produit l'information ?**

Nos constatons que la grande majorité des articles, des images ou des autres types de textes identifiés dans ce monitoring ne sont pas signés (Tableau 3). Ont été classés dans la rubrique « non signés » tous les articles dont le nom des auteurs n'apparaît pas ou n'a pas pu être reconnu (initiales, textes anonymes, etc.). Les dépêches des agences de presse n'ont pas été prises en considération dans les calculs de ces pourcentages, étant donné qu'elles ne sont pas signées par des personnes.

Ce qui est remarquable, c'est le faible pourcentage d'articles signés par des femmes dans tous les journaux, à l'exception d'*Al Tounsia*. Les plus grands écarts entre les articles signés par les femmes et ceux signés par les hommes ont été observés dans *Al Sarih*, et *Le Temps* avec plus de 40 % d'écart.

	Non signé	Femmes	Hommes
<i>La Presse</i>	54,17%	16,67%	29,17%
<i>Al Sarih</i>	46,83%	5,11%	48,06%
<i>Al Maghreb</i>	37,75%	29,41%	32,84%
<i>Al Tounsia</i>	41,63%	35,62%	22,75%
<i>Al Chourouk</i>	31,34%	17,91%	50,75%
<i>Le Temps</i>	37,60%	8,91%	53,49%
Moyenne	42,00%	16,05%	41,95%

Tableau 3: Sexe des auteurs d'articles (quotidiens)

Si on se limite aux articles signés, nous remarquons que les hommes sont les auteurs de la plupart des articles. Ainsi on remarque que 26,7 % des articles signés le sont par des femmes journalistes, et 72,3 % par des hommes.

- **Genre journalistique des articles**

Le genre journalistique le plus utilisé est la brève⁸, à plus de 25 %. Ce chiffre est surtout dû à l'utilisation de ce format dans les journaux arabophones, plus particulièrement *Al Sarih*, *Al Chourouk* et *Al Tounsia*. Les formats de reportage et de commentaire viennent après (10%). Soulignons aussi le nombre élevé d'articles entrant dans catégorie « autres » (8,5 %), qui inclut tous les genres que nous ne pouvons pas classer ailleurs : blagues, proverbes, interprétations du Coran, etc.

Brève	26,99%
Reportage	10,24%
Commentaire	9,00%
Autres	8,48%
Interview	8,22%
Synthèse	7,75%
Compte-rendu	7,44%
Dépêche	5,93%
Illustration	4,84%
Communiqué	2,76%
Portrait	2,50%
Enquête	1,92%
Billet	1,72%
Éditorial	0,94%
Article de fond	0,68%
Micro-trottoir	0,62%

Tableau 4 : Genres des articles observés dans les quotidiens

⁸ La brève est un format qui doit contenir moins de 150 mots et les « 6 W » pour qu'elle soit bien formulée. Le 6 Ws sont quoi ? (what), qui ? (who), où ? (where), quand ?, (when), pourquoi ? (why) et comment ? (how).

- **Origine de l'information**

Il s'agit ici de déterminer la sphère géographique du sujet traité, indépendamment de la provenance de son auteur. Le tableau 5 montre que plus de 40 % des articles traitent des questions nationales (qui touchent l'ensemble des Tunisien(ne)s, par exemple les décisions du gouvernement), suivi par

Nationale	40,60%
Internationale	24,74%
Grand Tunis	14,77%
Provinces tunisiennes	13,19%
Régional (Maghreb)	6,69%

Tableau 5

ceux qui traitent des sujets internationaux (25 %). La plupart des articles de cette dernière rubrique sont les dépêches des agences ou les brèves de journaux internationaux. Si nous additionnons les trois rubriques « nationale », « grand Tunis » et « provinces tunisiennes », nous obtenons 68,6 % du total des articles, ce qui veut dire que la majorité de l'information provient de Tunisie.

- **Priorité de l'information**

L'emplacement des articles dans les journaux détermine leur importance. Ainsi, les emplacements « prioritaires » sont la Une et la troisième page. Le tableau 6 montre la proportion d'articles traitant du genre qui se trouvent dans les emplacements « prioritaires ». On constate que seulement 12 % des articles observés sont parus dans les pages « prioritaires » et 88 % dans le reste des journaux.

Sur l'ensemble des articles observés, *La Presse* est le journal dans lequel on accorde la plus grande priorité aux articles de genre, avec presque 23 %, suivi de très près par *Le Temps* (22,1 %) ainsi que *Al Maghreb* (14,9 %) et *Al Chourouk* (10,89 %). Dans *Al Sarih* et *Al Tounsia*, on a donné moins d'importance aux articles traitant des questions de genre, en raison du nombre important des articles de faits divers.

<i>La Presse</i>	22,44%
<i>Al Sarih</i>	5,15%
<i>Al Maghreb</i>	14,86%
<i>Al Tounsia</i>	6,29%
<i>Al Chourouk</i>	10,89%
<i>Le Temps</i>	22,10%
Moyenne	11,99%

Tableau 6

- **Contenu des articles**

Dans la partie « contenu » de l'analyse quantitative, nous avons considéré deux grandes parties. Les thèmes abordés dans les articles choisis et les sources qui alimentent l'information et la rendent crédible.

Les thèmes

Thèmes	Distribution des articles observés par thème
Politique, conflits, gouvernement	19,61%
Genre (en général)	17,87%
Célébrités, arts et sport	12,80%
Pratiques culturelles, religieuses, traditionnelles et genre	10,75%
Violence liée au genre	10,50%
Développement durable, questions sociales et juridiques, société civile	9,83%
Enfants et genre	6,14%
Histoires centrées sur les femmes	4,30%
Economie, affaires	3,02%
Hommes et masculinité	2,36%
Santé	1,79%
Personnes âgées et genre	1,02%
Total	100%

Tableau 7 : pourcentage des articles classés dans les 12 thèmes définis

Le thème dominant était *Politique, conflits, gouvernement* (19,6 %), suivi par *Genre (en général)* (17,8 %) et *Célébrités, arts et sports* (12,8 %). Avec presque le même pourcentage de 10 % nous retrouvons les questions de *Violence liée au genre* et *Pratiques culturelles, religieuses, traditionnelles et genre*, suivies de très près par le groupe *Développement durable, questions sociales et juridiques, société civile* (9,8 %).

Chacun de ces thèmes est composé de sous-thèmes (voir Annexe I). En analysant les sous-thèmes dans chaque volet nommé ci-dessus, nous avons pu distinguer ce qui a pu influencer la couverture médiatique de façon temporaire de ce qui l'influence d'une façon permanente. Par exemple, les Jeux Olympiques et le ramadan ont eu une influence remarquable mais éphémère sur la couverture médiatique.

Sous-thèmes des thèmes les plus importants

- **Sous-thèmes du groupe *Politique, conflits, gouvernement***

Politique (en général)	39,16%
Les femmes dans la politique	19,06%
Crimes	15,14%
Conflits, violence politique, manifestations, guerre (aspects liés au genre)	12,79%
Autorités nationales	4,18%
Personnes déplacés ou réfugiés, notamment les femmes	3,13%
Diplomatie/ affaires étrangères	2,61%
Les femmes dans l'armée	1,57%
Elections	1,31%
Autorités locales ou régionales	0,52%
Catastrophes	0,52%

Tableau 8 : sous-thèmes du groupe *Politique, conflits, gouvernement*

Dans le thème *Politique, conflits, gouvernement*, nous voyons dans le tableau 8 que *politique en général* et *Les femmes en politique* totalisent presque 60 % de ce thème. Cela est dû à la période transitoire que traverse la Tunisie. Un remarquable 12,8 % signale l'importante couverture médiatique des protestations politiques contre certaines mesures adoptées par le gouvernement transitoire.

- **Sous-thèmes du thème *Genre (en général)***

Rapports de genres, rapports de force et stéréotypes	57,88%
Le genre dans la loi	27,79%
Le genre comme construction sociale	6,59%

Campagnes sur les questions de genre	4,30%
Problèmes de genre (en général)	3,44%

Tableau 9

Le volet *Genre (en général)* est un peu plus complexe à cerner que les autres car il peut recouper beaucoup d'autres thèmes.

Presque 85% du thème *Genre (en général)* est consacré aux sous-thèmes *Rapports de genres, rapports de force et stéréotypes* et *Le genre dans la loi*. L'importance du premier s'explique surtout par le grand nombre d'articles sur les faits divers, blagues, proverbes et articles de beauté et de ménage clairement destinés aux femmes. Le deuxième s'explique par la polémique autour des ébauches d'articles de la Constitution traitant de l'égalité des genres (articles 21, 22 et 28).

- **Sous-thèmes du thème *Célébrités, arts et sport***

News et potins sur les célébrités	31,60%
Divertissement (en général)	26,80%
Arts et métiers visuels, musique et arts du spectacle	15,20%
Les femmes et le sport	12,00%
Sport	7,20%
Films	5,60%
Défilés de mode et mannequins	1,60%

Tableau 10

Comme nous l'avons dit plus haut, le tableau 10 montre l'influence des événements de l'été 2012 sur la couverture médiatique. Les pourcentages élevés des trois premiers sous-thèmes (*News et potins sur les célébrités, Divertissement (en général)* et *Arts et métiers visuels, musique et arts du spectacle*) résultent directement de la période d'observation. En effet, les festivals culturels estivaux battaient leur plein, ainsi que les populaires feuilletons du mois de ramadan. L'importance des volets *Les femmes et le sport* et *Sport* est due à l'influence sur l'agenda médiatique des JO, et la notamment la victoire de Habiba Ghribi en 3 000 m steeple.

- **Sous-thèmes du thème *Violence liée au genre***

Violence contre les femmes	48,78%
Violence sexuelle contre les femmes	19,51%
Violence conjugale	14,15%

Abus commis par des femmes contre d'autres femmes	6,34%
Harcèlement et discrimination sexuelle	3,41%
Meurtres de femmes et familiaux	6,83%
Abus commis contre des femmes handicapées physiquement ou mentalement	0,49%
Les conséquences/ impacts des abus	0,49%

Tableau 11

Dans le tableau 11 nous soulignons que l'ensemble des trois premiers sous-thèmes constitue presque 85 % du thème *Violence liée au genre*. Cela s'explique par le nombre important de faits divers qui traitent de la violence envers les femmes.

- **Sous-thèmes du thème *Pratiques culturelles, religieuses, traditionnelles et genre***

Pratiques culturelles et traditionnelles portant préjudice aux femmes (en général)	36,19%
Mariage	18,57%
Religion	11,43%
Mères célibataires	10,48%
Veuvage/ Divorce	6,67%
Polygynie (communément appelée polygamie)	6,19%
Pratiques d'héritage discriminant les femmes	4,29%
Mutilations génitales féminines	2,86%
Virginité	2,38%
Adoption	0,95%

Tableau 12

La grande attention médiatique donnée à ce thème, notamment à *Pratiques culturelles et traditionnelles portant préjudice aux femmes (en général)*, *Mariage* et *Mères célibataires* est due

principalement aux débats politiques de cette période transitionnelle. Les 11,4 % du sous-thème *Religion* s'expliquent par les articles à caractère religieux publiés dans les « rubriques ramadanesques ».

- **Sous-thèmes du thème *Développement durable, questions sociales et juridiques, société civile***

Justice/ système juridique	26,56%
Les femmes et la participation citoyenne	18,75%
Les femmes et la société civile	17,71%
Pauvreté (en général)	14,58%
Pauvreté (aspects liés au genre)	10,42%
Société civile	6,77%
Logement, terre et agriculture	2,60%
Environnement	2,60%

Tableau 13

Dans le tableau 13, 26,6 % du thème *Développement durable, questions sociales et juridiques, société civile* sont occupés par la sous-thématique *Justice/ système juridique*. Cela s'explique par les débats qui ont émaillé la période transitionnelle, plus particulièrement autour de la rédaction d'une nouvelle constitution. Les 25 % de l'ensemble *Pauvreté en général* et *Pauvreté liée au genre* sont des articles traitant de la situation économique précaire qui touche une partie de la société tunisienne, et en majorité les femmes. Les 36,5% relatifs à *Les femmes et la participation citoyenne* et *Les femmes et la société civile* renseignent sur la forte mobilisation des femmes dans les associations et dans les mouvements qui revendiquent les droits et les libertés.

Sources

- ***Classement des sources par sexe***

Les sources sont les références explicites citées dans l'information et qui lui donnent de la crédibilité. Ce sont les acteurs, les témoins, les livres, les rapports, etc. auxquels on se réfère dans la rédaction de l'article. Bref, ce sont les supports de l'information.

Tous les articles ne contiennent pas forcément de sources, et un article peut avoir plus qu'une source.

La première chose que nous remarquons dans le tableau 14, c'est que 40 % des sources sont de sexe inconnu, c'est-à-dire que soit le sexe n'a pas pu être attribué (ex. déclarations d'un parti ou d'un ministère), soit la personne n'a pas pu être identifiée.

	Sources Hommes	Sources Femmes	Sources Asexué
<i>Al Maghreb</i>	30,86%	54,32%	14,81%
<i>Le Temps</i>	24,00%	31,20%	44,80%
<i>La Presse</i>	40,38%	30,77%	28,85%
<i>Al Tounsia</i>	35,37%	24,39%	40,24%
<i>Al Chourouk</i>	29,07%	24,23%	46,70%
<i>Al Sarih</i>	32,86%	19,05%	48,10%
Moyenne	32,29%	27,62%	40,08%

Tableau 14.a : Le sexe des sources par journal

Si nous calculons les proportions au sein des sources de sexe connu, il existe en moyenne un écart de 8 % entre sources hommes (54 %) et sources femmes (46 %). Cette même proportion en faveur des hommes est maintenue dans tous les journaux, à l'exception de *Al Maghreb* et *Le Temps*, dans lesquels les femmes comme sources d'information sont plus importantes que celles des hommes.

- **Classement des sources par type**

Dans cette partie on détermine quel est le type de source, c'est-à-dire est-ce qu'il s'agit d'un(e) citoyen(ne) ordinaire, d'une association, du gouvernement, d'une société privée...

Sachant que 40 % des sources sont « asexuées » (voir Tableau 14), nous avons calculé la proportion de femmes et d'hommes pour chaque type de source au sein des 60% des sources de sexe connu (Tableau 16). Nous constatons que les femmes dominent seulement dans les groupes *ONG locales ou communautaires*, *Médias* et *Autres*. Cela s'explique par la forte présence de femmes militantes ou responsables d'ONG qui sont souvent citées dans les médias, telles que Ahlem Belhach, Sana Ben Achour ou Sihem Bensedrine.

Type de source	Fréquence parmi l'ensemble des sources
Gouvernement (national)	4,88%
Autorités locales	2,39%
Partis politiques	10,07%

Proportion d'hommes (parmi les sources de sexe connu)	Proportion de femmes (parmi les sources de sexe connu)
61,54%	38,46%
100,00%	0,00%
65,00%	35,00%

Assemblée nationale	4,26%
Commissions indépendantes	0,93%
Institutions universitaires	0,93%
Système judiciaire	2,39%
Médias	13,71%
Communauté internationale	6,02%
ONG locales ou communautaires	12,77%
Citoyen(ne)s ordinaires	35,72%
Sociétés privées	0,21%
Autres	5,71%
Total	100,00%

Tableau 15 : Distribution des types de sources dans les articles observés

65,63%	34,38%
77,78%	22,22%
50,00%	50,00%
100,00%	0,00%
37,50%	62,50%
57,14%	42,86%
33,33%	66,67%
52,56%	47,44%
0,00%	0,00%
40,00%	60,00%
53,90%	46,10%

Tableau 16 : Proportion relative des femmes et des hommes dans ce type de source (parmi les sources de sexe connu)

• **Classement des sources par position**

Après avoir classé la source selon le type, les observateurs ont déterminé sa position dans l'article (raison d'être). Par exemple, lors de l'agression de Nejib Chebbi à Jendouba, sa position dans la nouvelle n'était pas celui de secrétaire général du Parti républicain, mais celui de victime.

Catégorie	Position de la source	Fréquence parmi l'ensemble des sources
Citoyen(ne)s	Opinion populaire	1,88%
	Expérience personnelle	11,99%
	Témoin oculaire	5,11%
	Sujet de l'information	9,80%

Proportion d'hommes (parmi les sources de sexe connu)	Proportion de femmes (parmi les sources de sexe connu)
46,67%	53,33%
39,81%	60,19%
70,97%	29,03%
29,55%	70,45%

Ordinaires	Victime	3,65%
	Survivant(e)	0,10%
	Auteur supposé d'un abus	1,77%
Expertise et savoir	Expert(e)	14,49%
	Porte-parole	31,49%
	Auteur(e) de l'information	19,71%
	Total	100,00%

Tableau 17 : Distribution des positions des sources dans les articles observés

29,41%	70,59%
100,00%	0,00%
80,00%	20,00%
56,57%	43,43%
61,86%	38,14%
78,95%	21,05%
53,82%	46,18%

Tableau 18 : Proportion relative des femmes et des hommes dans cette position (parmi les sources de sexe connu)

Le Tableau 18 nous montre que les femmes sources d'information sont plus nombreuses que les hommes lorsqu'elles donnent un avis par rapport à *une expérience personnelle*, lorsqu'elles sont le sujet de la nouvelle ou lorsqu'elles apparaissent comme *victimes* ou assistées. Pour le reste des positions, les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes.

Notamment nous trouvons un décalage important entre femmes et hommes dans la position *témoin oculaire*. Cela peut s'expliquer par la valeur moindre accordée par les journalistes au témoignage d'une femme (d'ailleurs dans la tradition islamique le témoignage d'une femme devant un tribunal vaut deux fois moins que celui d'un homme). On peut aussi penser à la peur des représailles en cas de témoignage. Quant au décalage entre femmes et hommes dans la position *porte-parole*, il est à mettre en relation avec la faible présence de femmes aux postes stratégiques en Tunisie.

Pour synthétiser on peut distinguer deux grandes catégories : « Citoyen(ne) ordinaire » (c'est à dire *opinion populaire, expérience personnelle, témoin oculaire, sujet de l'information, victime et survivante*) et « Expertise et savoir » (*expert, porte-parole et auteur de l'information*). On constate alors que les femmes, plus souvent que les hommes, sont citées comme citoyennes ordinaires. En effet, les hommes sont cités à 66% pour leur « Expertise et savoir » et à 34% comme citoyens ordinaires. Les femmes, au contraire, le sont à 49,5% pour la catégorie « Expertise et savoir » et à 51,5% comme citoyennes ordinaires.

b. Les hebdomadaires

- **Nombre d'articles**

En deux mois, nous avons observé 68 articles d'hebdomadaires sur un total de 1230. Voici l'origine des articles observés (en pourcentage décroissant) :

Hebdomadaire	Nombre d'articles au total	Nombre d'articles observés (traitant du genre)	Proportion d'articles traitant du genre
<i>L'Audace</i>	71	5	7,04%
<i>Al Dhamir</i>	454	27	5,95%
<i>Al Massa</i>	705	36	5,11%

Tableau 17

Dans le tableau 17, nous remarquons que *L'Audace* a le pourcentage le plus élevé d'articles traitant du genre par rapport au volume d'articles publiés, suivi de *Al Dhamir* avec presque 6% et *Al Massa* avec 5,11%.

- **Qui produit l'information ?**

	Non signé	Hommes	Femmes
<i>L'Audace</i>	60,00%	40,00%	0,00%
<i>Al Dhamir</i>	15,38%	42,31%	42,31%
<i>Al Massa</i>	45,71%	42,86%	11,43%
Moyenne	34,85%	42,42%	22,73%

Tableau 19 : Sexe des auteurs d'articles (hebdomadaires)

Concernant les articles signés, on constate que 65 % le sont par des hommes et 35 % par des femmes.

Par ailleurs, le tableau 19 montre que *Al Massa* contient beaucoup plus d'articles écrits par des hommes. Si nous faisons la proportion seulement entre les auteurs de sexe connu, nous voyons que la différence est de 59 % en faveur des hommes. Dans *L'Audace*, les femmes sont totalement absentes, ce qui résulte directement du fait qu'un seul journaliste écrit la plupart des articles de cet hebdo. Finalement, *Al Dhamir* est le plus équilibré. C'est aussi celui qui a le pourcentage d'articles anonymes le plus faible.

- **Genre journalistique des articles**

Ce tableau nous montre la distribution par genre journalistique des articles traitant des questions de genre dans les hebdomadaires. Dans les trois hebdomadaires observés, nous constatons que ces articles sont majoritairement des articles d’opinion (commentaires), contrairement aux quotidiens où le format le plus utilisé était la brève.

Commentaire	35,29%
Article de fond	13,24%
Interview	11,76%
Brève	10,29%
Synthèse	8,82%
Compte-rendu	7,35%
Éditorial	4,41%
Reportage	2,94%
Portrait	2,94%
Billet	1,47%
Autres	1,47%
Enquête	0,00%
Communiqué	0,00%
Dépêche	0,00%
Micro-trottoir	0,00%
Illustration	0,00%

Tableau 20 : Genre journalistique des articles observés dans les hebdomadaires

- **Priorité des articles**

L'emplacement des articles dans les journaux détermine leur importance. Rappelons que les emplacements « prioritaires » sont la Une et la troisième page. Le tableau 21 montre la proportion d’articles traitant du genre qui se trouvent dans les emplacements « prioritaires ». On constate que presque 12 % des articles observés sont parus dans les pages « prioritaires », la même proportion que pour les quotidiens.

<i>L'Audace</i>	20,00%
<i>Al Dhamir</i>	11,11%
<i>Al Massa</i>	11,11%
Moyenne	11,76%

Tableau 21 : Proportion d'articles observés placés dans les emplacements prioritaires

- **Contenu des articles**

Comme pour les quotidiens, dans la partie « contenu » de l'analyse quantitative, nous analysons d'un côté les thèmes abordés, et d'un autre les sources de l'information.

Les thèmes

Politiques, conflit, gouvernement	38,24%
Célébrités, arts et sport	16,18%
Développement durable, questions sociales et juridiques, société civile	11,76%
Genre (en général)	10,29%
Violence liée au genre	10,29%
Enfants et genre	5,88%
Santé	2,94%
Pratiques culturelles, religieuses, traditionnelles et genre	2,94%
Histoires centrées sur les femmes	1,47%
Economie, affaires	0,00%
Hommes et masculinité	0,00%
Personnes âgées et genre	0,00%

Tableau 22

Étant donné que la conjoncture politique a été la même pour les hebdomadaires et les quotidiens, les proportions des thèmes généraux sont similaires (sauf pour *Pratiques culturelles, religieuses, traditionnelles et genre*). Les thématiques les plus traitées dans les hebdomadaires sont *Politique, conflit, gouvernement, Célébrités, arts et sport, Développement durable, questions sociales et juridiques, société civile, Genre (en général) et Violence liée au genre*.

Les sous-thèmes

• Sous-thèmes du thème *Politique, conflit, gouvernement*

Politique (en général)	69,23%
Les femmes dans la politique	19,23%
Diplomatie/ affaires étrangères	3,85%
Elections	3,85%
Conflits, violence politique, manifestations, guerre (aspects liés au genre)	3,85%
Autorités nationales	0,00%
Autorités locales ou régionales	0,00%
Les femmes dans l'armée	0,00%
Personnes déplacés ou réfugiés, notamment les femmes	0,00%
Crimes	0,00%
Catastrophes	0,00%

Tableau 23

Dans ce tableau nous remarquons que *Politique en général* et *Les femmes dans la politique* totalisent plus de 80 % du thème *Politique, conflit, gouvernement*.

• Sous-thèmes du thème *Célébrités, arts et sport*

News et potins sur les célébrités	63,64%
Divertissement (en général)	18,18%
Films	18,18%
Arts et métiers visuels, musique et arts du spectacle	0,00%
Sport	0,00%
Les femmes et le sport	0,00%
Défilés de mode et mannequins	0,00%

Tableau 24

Le fort pourcentage du thème *Célébrité, arts et sport* (Tableau 24) est dû principalement aux articles sur les feuillets ramadanesques.

- **Sous-thèmes du thème *Développement durable, questions sociales et juridiques, société civile***

Les femmes et la société civile	37,50%
Les femmes et la participation citoyenne	25,00%
Société civile	25,00%
Logement, terre, agriculture	12,50%
Justice/ system juridique	0,00%
Environnement	0,00%
Pauvreté (en général)	0,00%
Pauvreté (aspects liés au genre)	0,00%

Tableau 25

Le tableau 25 montre la forte couverture de la présence féminine dans la société civile (38 %) comme de la participation citoyenne des femmes (25 %) dans cette période transitionnelle.

- **Sous-thèmes du thème *Violence liée au genre***

Parmi les articles décrivant des *Violences liées au genre*, 86% traitent de la *Violence contre les femmes* de façon générale, tandis que 14% décrivent des *Violences sexuelles*.

- **Sous-thèmes du thème *Genre (en général)***

Sur la question du *Genre (en général)*, on constate que les *Rapports de genre, rapports de force et stéréotypes* (71 %) sont très présents dans hebdomadaires, mais qu'on y trouve aussi des articles sur les propositions de textes constitutionnels qui définissent le statut de la femme (29 %).

Les sources

- ***Classement des sources par sexe***

Comme on l'a défini pour les quotidiens, les sources sont les références explicites citées dans le texte et qui lui donnent de la crédibilité.

De la même façon que pour les résultats des quotidiens, on trouve un grand pourcentage de sources dont le sexe ne peut pas être défini, jusqu'à 100 % dans *L'Audace*. Ainsi, si on calcule seulement les proportions des sources de sexe connu, 67 % sont des hommes et seulement 33 % sont des femmes. Notons qu'il n'y a pas de sources féminines dans *L'Audace* ni dans *Al Massa*.

	Hommes	Femmes	Asexués
<i>L'Audace</i>	0,00%	0,00%	100,00%
<i>Al Dhamir</i>	41,67%	37,50%	20,83%
<i>Al Massa</i>	42,11%	0,00%	57,89%
Moyenne	40,91%	20,45%	38,64%

Tableau 28

• **Classement des sources par type**

Type de source	Fréquence parmi l'ensemble des sources
Citoyen(ne)s ordinaires	4,55%
ONG locales et communautaires	0,00%
Assemblée nationale	9,09%
Sociétés privées	2,27%
Autres	0,00%
Gouvernement (national)	2,27%
Autorités locales	0,00%
Partis politiques	11,36%
Commissions indépendantes	2,27%
Institutions universitaires	6,82%
Système judiciaire	34,09%
Médias	6,82%
Communauté internationale	20,45%
Total	100,00%

Tableau 29

Proportion d'hommes (parmi les sources de sexe connu)	Proportion de femmes (parmi les sources de sexe connu)
100,00%	0,00%
0,00%	0,00%
100,00%	0,00%
0,00%	100,00%
0,00%	0,00%
0,00%	0,00%
0,00%	0,00%
0,00%	0,00%
0,00%	0,00%
0,00%	100,00%
73,33%	26,67%
66,67%	33,33%
75,00%	25,00%
66,67%	33,33%

Tableau 30

• **Classement des sources par position**

Catégorie	Position de la source	Fréquence parmi l'ensemble des sources
Citoyens Ordinaires	Opinion populaire	11,63%
	Expérience personnelle	2,33%
	Témoin oculaire	2,33%
	Sujet de l'information	16,28%
	Victime	2,33%
	Survivant(e)	0,00%
	Auteur supposé d'un abus	2,33%
Expertise et savoir	Expert(e)	13,95%
	Porte-parole	16,28%
	Auteur(e) de l'information	32,56%
	Total	100,00%

Tableau 31

Proportion d'hommes (parmi les sources de sexe connu)	Proportion de femmes (parmi les sources de sexe connu)
75,00%	25,00%
0,00%	100,00%
100,00%	0,00%
0,00%	100,00%
0,00%	100,00%
0,00%	0,00%
100,00%	0,00%
75,00%	25,00%
66,67%	33,33%
83,33%	16,67%
65,38%	34,62%

Tableau 32

Les femmes sont majoritaires seulement dans trois positions, justement celles où ne trouve pas d'hommes : *expérience personnelle*, *sujet de l'information* et *victime*. Comme nous l'avions déjà remarqué pour les quotidiens, la tendance dominante est donc que la femme est cantonnée dans la fonction de « Citoyenne ordinaire », alors que les hommes sont plus présents dans la catégorie « Expertise et sagesse ».

4. RESULTATS DE L'ANALYSE QUALITATIVE

a. Etude de contenu

Cette étude s'est basée sur la lecture détaillée de plusieurs titres de presse tunisiens durant les mois de juillet et août 2012. Le corpus pris en compte était composé de 62 articles du *Temps* (la moitié de faits divers et de la partie « ramadanesque »), de 49 articles de *La Presse*, 23 de *Al Sarih* et *Al Tounsia*, 18 de *Al Maghreb* et 12 de *Al Chourouk*. Pour les hebdomadaires, on a lu 20 articles de *Al Massa*, 7 de *Al Dhamir* et 3 de *L'Audace*.

L'analyse s'intéresse à la diffusion de stéréotypes basés sur le genre. Cette étude, déjà très instructive, mériterait sans aucun doute d'être élargie à d'autres médias (télévision et radio).

On remarque notamment que ce sont dans certaines rubriques que les stéréotypes dressant une image négative de la femme reviennent le plus souvent. Certains supports, apparemment attachés à la cause du droit des femmes, laissent paraître des articles franchement misogynes, par exemple dans leurs pages consacrés aux faits-divers. Les textes les plus pertinents ne sont pas toujours le fait de journalistes, mais bien souvent d'« invités » extérieurs aux rédactions.

• Les quotidiens

A la lecture du quotidien *Al Chourouk*, on découvre toute une gamme de clichés. Les femmes mentionnées sont presque systématiquement des mères de famille avant toute chose. Les journalistes et les dessinateurs de presse font l'amalgame entre sexe et rôle social. Ainsi, le 6 juillet 2012, ils raillent le président Marzouki en le dépeignant sous des traits d'une femme – la féminité est alors synonyme de soumission ou de faiblesse. Les femmes vues comme « fortes » parce qu'engagées ou militantes deviennent, quant à elles, des hommes – la masculinité restant synonyme de force et de courage.

Des propos plus choquant peuvent être émis, telle cette comparaison entre des prostituées et des poubelles : l'analyse d'un problème social ou sociétal est ici remplacée par une caricature « express ». D'autre part, même pour des raisons de style propre à l'écriture journalistique, sont véhiculés des propos que certains peuvent considérer comme des clichés, ainsi la métaphore d'une récompense sportive, décrite comme une « belle mariée ». D'ailleurs l'image de la beauté féminine est souvent utilisée pour faire vendre, comme ce cliché publié le 3 juillet de supportrices espagnoles correspondant aux canons de beauté les plus admis, pour illustrer une victoire sportive et un style de jeu.

Le quotidien *Le Maghreb* véhicule le même genre de stéréotypes via des articles ou des dessins qui se veulent légers et humoristiques. Dans les rubriques les plus « light », la femme est systématiquement renvoyée à son rang de ménagère et l'homme est dépeint comme la victime continuelle de mariages ratés. A travers des dessins ou des blagues, l'idée suivante est assénée au lecteur : Le statut de « mariée » est un rôle social à part entière et un mariage réussi est le principal but – pour ne pas dire le seul - dans la vie d'une femme. De petites farces visant à égayer le lecteur trouvent leur inspiration dans un machisme quelque peu outrancier, ainsi celle qui assure qu'une femme ne peut être à la fois douce, éduquée et belle. Autre exemple : ce dessin de presse du 23 août, illustrant les changements qu'une femme est censée traverser après son mariage, passant de l'image/caricaturale de l'amoureuse romantique à celle de la ménagère autoritaire.

Il est intéressant de remarquer que dans *Le Maghreb* comme dans d'autres journaux, lorsqu'un dessinateur de presse tient à rendre compte de problèmes sociaux, il utilise quasi-systématiquement la femme comme allégorie de la misère. Chaque dessin pris isolément n'est pas forcément choquant, mais la récurrence de l'utilisation de la femme pour pointer du doigt les inégalités sociales reste remarquable.

Pourtant, le même support est largement capable de donner la parole à des personnalités critiques et dénonçant – selon leur point de vue – une société pensée par les hommes, pour les hommes. Des militantes féministes, à l'instar de Saïda Garache dans le numéro du 14 août, ont de l'espace pour s'exprimer et réfuter les thèses qu'elles considèrent comme rétrogrades.

Le Maghreb n'est pas le seul média à connaître ce paradoxe : défendre les droits de la femme dans des rubriques dédiées à l'analyse ou à la politique, tout en véhiculant des clichés dans les rubriques humour et détente. Dans le quotidien *Al Tounsia*, la lecture d'une rubrique « ramadanesque » est édifiante. Encore une fois, l'image la plus péjorative de la femme est sans doute véhiculée dans des rubriques se voulant sympathiques à la lecture : « humeurs », poèmes et autres « blagues ». Durant le mois de ramadan de l'année 2012, de petits poèmes vantent le rôle d'épouse de la femme, dont le rôle est réduit à rendre son mari heureux. On y incite même la femme à faire preuve de timidité et de silence, ces deux qualificatifs étant érigés en vertus féminines.

Les faits divers ne sont pas en reste pour ce qui est de véhiculer des clichés. Dans le quotidien *Al Sarih*, on lit par exemple cette histoire (publiée le 5 juillet 2012) d'un homme vivant avec une mineure, cette dernière étant présentée comme la seule fautive. D'autres faits divers dressent encore des portraits peu élogieux de femmes divorcées et donc – forcément – croqueuses d'hommes.

Enfin des stéréotypes sont véhiculés via le ciblage des rubriques. Ainsi, dans ce média, la rubrique proposant des recettes de cuisine n'est adressée qu'aux seules femmes.

Le quotidien *La Presse* connaît aussi ce paradoxe : militer en apparence pour les droits de la femme, mais véhiculer malgré tout des préjugés dans ses pages. Les activités de l'ATFD (Association tunisienne des femmes démocrates) sont par exemple bien relayées, et des articles se basent sur le travail de cette association, à l'instar de cet article du 21 juillet sur les violences (physiques et sexuelles) à l'encontre des femmes de ménage. Un autre article paru le 13 août donne une large place à la militante Sihem Ben Sedrine, qui signe un article pertinent sur la misogynie en Tunisie.

Mais on peut aussi remarquer que les textes les plus offensifs (ex. contre les projets de loi rétrogrades ou les déclarations inquiétantes de certains membres de l'Assemblée constituante concernant le statut de la femme) sont eux aussi souvent le fait de contributeurs extérieurs et non de journalistes. Et ça et là, on trouve des articles qui lient de manière restrictive la femme à certains rôles dans la société, notamment l'éducation.

Le quotidien *Le Temps* ne déroge pas à cette « règle » : c'est dans certaines rubriques que les stéréotypes liés au genre reviennent le plus souvent. Les faits-divers, la rubrique « *Proximité* » et les articles spéciaux pour le ramadan sont ceux qui véhiculent le plus de clichés. Dans les pages politiques, certes, le journal défend en apparence le droit des femmes. Mais il sous-entend que le combat des femmes pour préserver des acquis ou arracher de nouveaux droits ne concerne qu'elles,

exclusivement. A la lecture de ces articles, il semble que les hommes ne peuvent agir qu'en renfort du « sexe faible ».

D'autre part, il faut noter que certains articles visant à défendre la femme sont aussi un moyen de relayer la propagande de partis « progressistes » ou « bourguibistes », partis dont *Le Temps* semble partager un certain nombre de points de vue. Dans la rubrique faits-divers, certains articles défendent parfois (malgré eux ?) des agresseurs masculins par le biais de titres accrocheurs ou de simplifications à outrance. Les crimes sont dus à une jalousie semblant assez naturelle, les femmes agressées semblent parfois partager les torts, car trop entêtées ou « hystériques ». Si ces stéréotypes ne relèvent pas d'une misogynie claire, ils semblent être le fait de l'utilisation d'un vocabulaire fourre-tout, mêlant de manière malhabile les termes médicaux, judiciaires, etc.

- **Les hebdomadaires**

L'hebdomadaire *Al Massa* publie d'étranges analyses dans lesquelles par exemple les lois facilitant le divorce sont accusées de détruire la société et la famille et où un journaliste regrette tout bonnement que les femmes aient la possibilité de demander le divorce (numéro du 18 au 24 juillet).

Paradoxalement, la semaine d'après, le même titre donne la parole à une journaliste qui critique les clichés véhiculés par les proverbes populaires à l'encontre de la femme.

Dans le même numéro, une dizaine de pages après cette analyse, un autre journaliste questionne l'utilité de diffuser sur la chaîne *Ettounsia* (durant le mois de ramadan), des images de femmes buvant de l'alcool et tentant de séduire des hommes. Plus que l'alcool, c'est le jeu des actrices, les rôles qu'elles campent qui semblent choquer le journaliste. Dans le numéro du 1^{er} au 7 août 2012, un nouvel article est dédié à la question des feuilletons présentant des femmes dénudées, buvant et jurant, ce qui faciliterait le péché, et choquerait le spectateur.

Dans le numéro du 15 au 21 août, un journaliste s'en prend au patriarcat. Pourtant, lui-même parle avant tout du rôle de la femme dans la cellule familiale, de façon restrictive. Dans le même numéro, des critiques sont portées à l'encontre de l'homme politique Béji Caïd Essebsi, qui utiliserait la femme comme instrument électoral. Enfin, un étrange article se propose d'apprendre aux hommes à s'adresser aux femmes. Appelant les femmes « *notre deuxième moitié* », il encourage les hommes à offrir des cadeaux (les femmes n'aimeraient pas les avares), à ne pas cacher sa jalousie (cela satisferait son caractère féminin), etc.

Dans le numéro du 22 au 28 août l'hebdomadaire s'en prend à nouveau aux militants des droits des femmes qui selon lui, instrumentalisent cette cause. Quelques pages d'analyse de la place de la femme dans la société, se basant sur des sources religieuses, vantent les mérites des femmes au foyer et insistent sur le fait que même si elles travaillent, les femmes ne doivent pas oublier leur « rôle naturel », donc se tourner plutôt vers certaines professions (infirmière, institutrice...).

L'hebdomadaire *Al Dhamir*, visiblement proche du parti Ennahda et farouchement opposé aux « bourguibistes », vante par exemple le rôle des militantes dans la machine nahdaouie durant l'ère Ben Ali. Le même média se félicite de l'échec de manifestations pour les droits de la femme.

L'hebdomadaire *L'Audace*, dans ses numéros d'août, critique vertement la femme de l'ancien président Ben Ali, Leïla Trabelsi. Ces attaques restent très « genrées » : les points d'accroche sont les liftings, la sexualité, la sorcellerie.

b. Conclusions

Nous avons remarqué qu'une ligne éditoriale a priori « féministe » n'empêche pas un support journalistique de publier, ça et là, des articles comprenant des stéréotypes liés au genre.

Dans la presse tunisienne, les femmes sont souvent reléguées aux tâches ménagères, à la cuisine, définies par leur situation familiale plus que professionnelle - contrairement aux hommes, elles constituent sous la plume de certains dessinateurs un symbole facile de la misère, de la vulnérabilité. On leur accole parfois des termes psychiatriques précis pour les « portraitiser ».

Les journalistes qui écrivent ces articles, les dessinateurs qui signent ces dessins, sont-ils conscients de véhiculer des stéréotypes ? On a parfois l'impression qu'ils cèdent à la facilité (figures de styles attendues, utilisation d'un vocabulaire médical à mauvais escient...) plutôt qu'ils ne cherchent à médiatiser consciemment des clichés réducteurs.

On remarque aussi, à la lecture de ces articles, que la cause des femmes est largement utilisée pour s'attaquer aux ennemis politiques. Aussi, des supports se voulant progressistes n'hésitent pas à publier très régulièrement des articles offensifs contre le discours d'autres parties plus conservatrices notamment le parti islamiste au pouvoir, Ennahda. Sont-ils sincères ou cherchent-ils plutôt à tabler sur un sujet fort ? D'autant que dans ces supports, les textes les plus sérieux sur les questions de genre ne sont pas le fait de journalistes mais d'invités extérieurs, de membres de la société civile, etc.

La réputation de la Tunisie, que l'on dit souvent tolérante, égalitaire, progressiste, comparée aux pays voisins, est ici quelque peu battue en brèche : les stéréotypes les plus grossiers semblent encore largement répandus et s'étaient jour après jour, semaine après semaine, dans la presse écrite.

Cette étude pourrait en appeler une autre, à réaliser auprès des journalistes, et qui tournerait autour d'une question : sont-ils formés, en école, aux questions relevant du genre ?

5. ANNEXES

ANNEXE I

Table des thèmes et sous-thèmes.

THÈMES	SOUS-THÈMES
Economie, affaires	Economie
	Emploi / chômage
	Secteur informel/ PME
	Les femmes sur leur lieu de travail (en général)
	Business
Politique, conflit, gouvernement	Politique (en général)
	Diplomatie/ affaires étrangères
	Les femmes dans la politique
	Elections
	Autorités nationales
	Autorités locales ou régionales
	Conflits, violence politique, manifestations, guerre (aspects liés au genre)
	Les femmes dans l'armée
	Personnes déplacés ou réfugiés, notamment les femmes
	Crimes
	Catastrophes
Célébrités, arts et sport	Divertissement (en général)
	News et potins sur les célébrités
	Films
	Arts et métiers visuels, musique et arts du spectacle
	Sport
	Les femmes et le sport
	Défilés de mode et mannequins
Développement durable, questions sociales et juridiques, société civile	Logement, terre et agriculture
	Justice/ système juridique
	Environnement
	Pauvreté (en général)
	Pauvreté (aspects liés au genre)
	Les femmes et la participation citoyenne
	Les femmes et la société civile
	Société civile
Genre (en général)	Le genre comme construction sociale
	Questions de genre (en général)
	Rapports de genres, rapports de force et stéréotypes
	Campagnes sur les questions de genre
	Le genre dans la loi
Santé	Santé (en général)
	Fécondité/ planification familiale
	Avortement / IVG
	Mortalité maternelle
	VIH (en général)
	Les femmes face aux soins de santé

	Les femmes auxiliaires de santé
Violence de genre	Violence contre les femmes
	Violence sexuelle contre les femmes
	Violence conjugale
	Abus commis par des femmes contre d'autres femmes
	Harcèlement et discrimination sexuelle
	Meurtres de femmes et familiaux
	Abus commis contre des femmes handicapées physiquement ou mentalement
	Les conséquences/ impacts des abus
Pratiques culturelles, religieuses, traditionnelles et genre traditionnelles et genre	Mères célibataires
	Pratiques culturelles et traditionnelles portant préjudice aux femmes (en général)
	Pratiques de dot
	Mutilations génitales féminines
	Veuvage / Divorce
	Mariage
	Virginité
	Pratiques d'héritage discriminant les femmes
	Polygynie (communément appelée polygamie)
	Adoption
Histoires centrées sur les femmes	Problèmes des femmes (en général)
	Viol envers des femmes
	Abus ou exploitation des femmes (en général)
	Homosexualité féminine
	Abandon de la part des hommes
	Maternité
	Travailleuses du sexe
	Travail forcé/ esclavage/ trafic d'êtres humains
	Rapports sexuels monnayés/ intergénérationnels
	Femmes chefs de famille
	Commerce du corps féminin
Hommes et masculinité	Droits et problèmes des hommes (en général)
	Cérémonies initiatiques
	Paternité
	La violence comme affirmation de la masculinité
	Formes de masculinité positives ou alternatives
	Polyandrie
	Viol envers des hommes
	Homosexualité masculine
	Travailleurs du sexe
	Rapports sexuels monnayés/ intergénérationnels
Enfants et genre	Problèmes des enfants (en général)
	Abus commis contre des enfants
	Enfants chefs de famille
	Enfants, santé et VIH
	Travail des enfants
	Enfants de la rue
	Entretien financier des enfants
	Mariages de petites filles
Délinquants juvéniles	

	Grossesses adolescentes
	Travail sexuel des enfants
	Infanticide
Personnes âgées et genre	Femmes âgées (en général)
	Rôle des personnes âgées dans la société
	Abus commis contre des personnes âgées

Le **sexe** est une différence biologique.

Le **genre** est une construction sociale manifestant les attentes de la société concernant chaque personne en fonction de son sexe biologique. Souvent ces attentes sont inconscientes. La tendance est de faire passer pour « naturels » ces rôles qui nous ont été imposés. Les identités masculine et féminine sont créées en grande partie par les caractéristiques que la société attribue aux personnes du fait d'avoir un organe sexuel mâle ou femelle⁹.

Le **féminisme** est un courant social qui a pour but d'éliminer toutes les disparités basées sur le genre. C'est une lutte pour les droits humains, lesquels incluent forcément les hommes, et non pas un mouvement dirigé contre les hommes. Bref le féminisme n'est pas le pôle opposé du machisme.

Le **patriarcat** désigne une structure sociale hiérarchique, basée sur un ensemble d'idées, de préjugés, de symboles, de coutumes, voire de lois, grâce à laquelle les hommes dominent et oppriment les femmes. Bien qu'ils soient les grands bénéficiaires du patriarcat, les hommes peuvent subir une partie de ses conséquences négatives. De même, si les femmes sont victimes de ce système, une grande partie d'entre elles contribuent, de façon directe ou indirecte, au maintien du système patriarcal¹⁰.

Le **machisme** est un ensemble d'attitudes et de conduites, individuelles ou collectives, qui traduisent de façon visible le patriarcat.

Les **stéréotypes** sont des croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements, d'un groupe de personnes¹¹.

Le **préjugé** est une attitude comportant une dimension d'évaluation à l'égard d'un groupe social donné¹². Souvent c'est une attitude négative associée à un stéréotype qui nous porte à faire des conjectures sur un individu ou une communauté, sans se baser sur des faits réels.

La **discrimination** est un comportement négatif non justifiable à l'encontre des membres d'un groupe social donné. C'est le fait d'agir selon des idées préconçues (stéréotypes et préjugés) qui génère la discrimination.

⁹ Daniel GABARRÓ, *Transformar a los hombres : Un reto social*, Ed. Boira, 2009.

¹⁰ M^{re} Luisa Montero García-Celay y Mariano Nieto Navarro, *El patriarcado una estructura invisible*, 2002, www.stopmachismo.net/marmar2.pdf

¹¹ <http://www.prejuces-stereotypes.net/main.htm>, définition de Leyens, Yzerbyt et Schandron, 1996.

¹² <http://www.prejuces-stereotypes.net/main.htm>